



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E94842

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2026

ÉDITÉ LE 05/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/09/2011
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 05/09/2011
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 2011B2452

Siret : 534 182 506 00053

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 63233Q

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21788500704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21788500704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : AGS HABITAT

Sigle : AGS HABITAT
ROUTE DE FABREGUES
9103F PISSE SAUMES
34660 COURNONTERRAL

Téléphone : 09 81 41 35 91

Portable : 06 27 57 63 46

Site Internet : agshabitat.fr

E-mail : contact@agshabitat.fr

Responsabilité légale :
GARAMBOIS GREGORY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	20/04/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	08/02/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	20/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	20/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.